

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2013

1/4 - BUDGET PRIMITIF 2013

A – BUDGET PRINCIPAL

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Le Budget Primitif (BP) 2013 fait apparaître une progression de 1,75 % des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2012, soit une simple neutralisation de l'inflation prévisionnelle de l'année 2013. Tout en rappelant que le BP établit une forme de plafonnement de dépenses, on peut constater une évolution de nos dépenses prévisionnelles de 2013 par rapport au compte administratif 2012 à hauteur de 4,9 %. Dès lors, concernant les dépenses de fonctionnement, ce budget met à profit les marges de manœuvre constatées entre le BP 2012 et le CA 2012 pour financer quelques actions nouvelles reprises dans la revue de détail suivante :

- | | |
|--------------|--|
| Chapitre 920 | <ul style="list-style-type: none">- revalorisation des crédits destinés à la formation (+ 40K€ au 92020) commandée par des impératifs réglementaires (CACES) ou logistiques (permis de transports en commun suite à l'acquisition d'un bus),- étude de la mise en place d'une complémentaire santé au cours du dernier trimestre de cette année avec une participation employeur (pré-calibrage à 30K€ au 92020),- fin de la mission d'archivage confiée à un prestataire extérieur (5K€ au 92020),- provision pour recourir à un appui juridique sur des dossiers juridiquement délicats (+20K€ au 92020),- maintenance de l'ensemble des bornes et logiciels pour la gestion administrative et comptable des réservations des repas de cantine (+12K€ au 92020),- aucun scrutin électoral n'est prévu pour cette année (-5K€ au 92022),- manifestation à l'occasion de la réouverture de la piscine municipale (+20K€ au 92024). |
| Chapitre 922 | <ul style="list-style-type: none">- titularisation de 7 agents d'entretien pour le service des écoles (transfert de 80K€ du 92251 au 92213),- hausse du nombre de classes de découverte suite aux demandes formulées par les écoles (+ 25K€ au 92255), |

- Chapitre 923
- augmentation des charges de personnel suite à la réforme des catégories B et le remplacement d'agents titulaires en arrêt maladie et congé maternité (+40 K€ au 92311),
 - les festivités liées à « Lille 3000 » ayant eu lieu en 2012 et se renouvelant tous les 3 ans, aucune enveloppe n'a été reconduite en 2013 (-46K€ au 92332) d'où un report de ces crédits sur le 9233 et le 92331.
- Chapitre 924
- l'arrêt d'exploitation de la piscine au cours du premier semestre 2013, entraîne de facto une baisse de la consommation de fluides et une suspension des contrats de maintenance (-80K€ au 92413),
 - le décalage entre les demandes de subventions liées au monitorat technique au second semestre 2012 et leur versement intervenant l'année suivante « gonfle » artificiellement les crédits sur le budget 2013 (+10K€ au 92414).
- Chapitre 926
- la subvention d'équilibre du CCAS a été calibrée pour cette année à hauteur de 210K€ (+30K€/CA12 et -80K€/BP12 au 9260),
 - l'EHPAD a obtenu une majoration de financements des autorités de tutelle permettant notamment l'encadrement d'activités dans l'espace Snoezelen. Cela augmente la masse salariale de cet établissement de +74K€ par ailleurs compensée par des recettes,
 - création d'un emploi d'avenir sur des missions de secrétariat auprès de la maison de la petite enfance Camille GUERIN, financée à hauteur de 90 % par l'Etat et la Région (+21K€ au 9263),
 - affectation d'un agent réparti selon les financements de la CAF à 50 % sur la maison de la petite enfance (9263) et 50 % sur le secteur de la halte-garderie (92641),
 - mise en place d'ateliers animés par des vacataires sur le groupe de parole et le « café des parents » (+12K€ au 9263).
- Chapitre 928
- renouvellement du marché d'entretien des voiries avec une augmentation des prestations suite aux opérations de travaux liés au PRU (+40K€ au 92813),
 - recrutement de deux agents d'entretien des espaces verts sur la base de contrats aidés de 20h financé à 70 % par l'Etat (+22K€),
 - requalification d'un poste à temps non complet lié à une cessation progressive d'activité (-12K€ au 92824),

- mise en place d'une action de médiation en milieu urbain cofinancée par les bailleurs sociaux de la ville, la Région et l'Etat (CUCS) et la ville à hauteur de 20 %. Compte tenu du montant annuel de la dépense calibrée à 160K€ et du démarrage en septembre 2013, le montant inscrit au budget 2013 a été proratisé (+ 67K€ au 92824).

Dans une approche plus transversale, l'ensemble des dépenses de personnel, en 2013, est en augmentation par rapport à l'année dernière (+2,19 %/BP 2013 et +3,72 %/CA 2012), suite à la revalorisation des contributions patronales (+100K€), à l'effet de rattrapage de l'évolution du SMIC pour les agents de catégorie C (+2,27 % entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013) et au Glissement Vieillesse Technicité induisant une revalorisation de 0,8 % des crédits de 2012 (+100K€).

L'évolution des dépenses de fonctionnement est reprise par chapitres fonctionnels dans le tableau suivant :

ARTICLE FONCTIONNEL	BP12	CA12	BP13	BP13/ CA12 (%)	BP13/ BP12 (%)
92020 - ADM. GALE DE LA COLLECTIVITE	1 606 650,00	1 581 131,72	1 739 250,00	10,00%	8,25%
920201 - PERSONNEL TECHNIQUE	1 140 200,00	1 177 529,92	1 211 800,00	2,91%	6,28%
92021 - ASSEMBLEE LOCALE	298 500,00	298 309,36	299 700,00	0,47%	0,40%
92022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	32 700,00	18 413,70	13 500,00	-26,69%	-58,72%
92023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	158 477,00	156 988,60	169 494,00	7,97%	6,95%
92024 - FETES ET CEREMONIES	126 260,00	104 102,90	146 905,00	41,12%	16,35%
92025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS	669 400,00	668 426,43	687 607,00	2,87%	2,72%
92026 - CIMETIERE	74 600,00	76 269,69	76 250,00	-0,03%	2,21%
Total : 920 - SERVICES GENERAUX	4 106 787,00	4 081 172,32	4 344 506,00	6,45%	5,79%
92112 - POLICE MUNICIPALE	709 380,00	698 735,27	678 670,00	-2,87%	-4,33%
Total : 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	709 380,00	698 735,27	678 670,00	-2,87%	-4,33%
92213 - CLASSES REGROUPEES	2 935 200,00	2 833 549,47	2 932 157,00	3,48%	-0,10%
92251 - RESTAURATION SCOLAIRE	1 302 700,00	1 402 364,54	1 423 250,00	1,49%	9,25%
92255 - CLASSES DE DECOUVERTE	205 200,00	170 261,08	215 300,00	26,45%	4,92%
Total : 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 443 100,00	4 406 175,09	4 570 707,00	3,73%	2,87%
92311 - EXPRESSION MUSICALE	451 450,00	454 263,44	489 590,00	7,78%	8,45%
92314 - SALLES DE SPECTACLES	36 800,00	36 520,84	32 000,00	-12,38%	-13,04%
92321 - BIBLIOTHEQUE	291 450,00	290 366,18	310 700,00	7,00%	6,60%
9233 - ACTION CULTURELLE	176 850,00	177 771,40	161 400,00	-9,21%	-8,74%
9233 1 - MAISON FOLIE	80 950,00	80 021,78	99 771,00	24,68%	23,25%
9233 2 - LILLE 3000	50 305,00	46 727,67			
Total : 923 - CULTURE	1 087 805,00	1 085 671,31	1 093 461,00	0,72%	0,52%
92413 - PISCINE	709 130,00	692 965,56	612 400,00	-11,63%	-13,64%
92414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	833 400,00	741 410,06	791 190,00	6,71%	-5,06%
92421 - CENTRES DE LOISIRS	568 550,00	520 285,07	532 860,00	2,42%	-6,28%
92422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	508 970,00	470 574,17	466 200,00	-0,93%	-8,40%
Total : 924 - SPORT ET JEUNESSE	2 620 050,00	2 425 234,86	2 402 650,00	-0,93%	-8,30%
9260 - SERVICES COMMUNS	784 900,00	642 389,16	717 200,00	11,65%	-8,63%
9261 - SERVICES AUX AINES	2 505 000,00	2 505 614,26	2 592 810,00	3,48%	3,51%
9263 - AIDES A LA FAMILLE	140 700,00	128 342,93	174 066,00	35,63%	23,71%
9264 - CRECHE	529 170,00	492 436,27	534 520,00	8,55%	1,01%
9264 1 - HALTE GARDERIE	220 250,00	219 828,01	215 200,00	-2,11%	-2,29%
Total : 926 - FAMILLE	4 180 020,00	3 988 610,63	4 233 796,00	6,15%	1,29%
92813 - PROPRIETE URBAINE	411 000,00	352 244,92	435 400,00	23,61%	5,94%
92814 - ECLAIRAGE PUBLIC	273 000,00	276 874,53	293 000,00	5,82%	7,33%
92823 - ESPACES VERTS URBAINS	1 292 400,00	1 256 306,41	1 295 600,00	3,13%	0,25%
92824 - AMENAGEMENT URBAIN	338 150,00	303 741,64	358 305,00	17,96%	5,96%
Total : 928 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 314 550,00	2 189 167,50	2 382 305,00	8,82%	2,93%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928	19 461 692,00	18 874 766,98	19 706 095,00	4,40%	1,26%

Par ailleurs, compte tenu des informations recueillies auprès des services du Trésor Public concernant l'état des créances irrécouvrables et des principes de transparence et de sincérité budgétaires dont la municipalité se veut garante auprès des Monsois et des juridictions financières, il a été décidé de provisionner une enveloppe de 95K€ pour les risques et les charges potentiels encourus. Cette somme représente une part des titres de recettes non encaissés à ce jour par les services de la Trésorerie.

Dès lors, le montant total des dépenses prévisionnelles 2013 s'établit à hauteur de **19 801 195 €** soit une évolution, comparativement au BP 2012, de **+1,75 %**.

a.2) Les recettes

Produits fiscaux

En l'absence de notification des bases prévisionnelles 2013 par les services de la DGFIP, au moment de la consolidation de ce BP 2013, un ajustement mécanique des bases a été opéré au regard des décisions prises par la loi de finances 2013 conduisant à revaloriser les valeurs locatives de 1,8 %.

Eu égard à l'évolution retenue et sous réserve d'ajustements ultérieurs de nos bases, les produits issus de la fiscalité directe se présenteraient de la manière suivante dans l'hypothèse de reconduction des taux 2012 :

	BASES 2012	PRODUITS 2012	BASES 2013	PRODUITS 2013	▲ % BASES
TH	13 219 165	2 516 929	13 457 110	2 562 234	1,80%
TF	14 795 186	2 578 801	15 061 500	2 625 219	1,80%
TFNB	25 371	12 394	25 827	12 616	1,80%
TOTAUX		5 108 124		5 200 070	

Dotations

Cette année et compte tenu des efforts à réaliser en termes de redressement des comptes publics, l'Etat a reconduit les dispositions visant à contenir en masse ses recettes transférées aux collectivités. Elles se traduisent par un écrêtement de certaines dotations pour permettre, dans le cadre d'une même enveloppe totale, une meilleure redistribution à destination des communes les plus défavorisées.

Différents indicateurs de richesse sont retenus pour évaluer la position des collectivités par rapport aux moyennes nationales constatées. Des seuils ont par ailleurs également été définis afin de déterminer les écrêtements à opérer sur chacune d'entre elles.

L'ensemble des dotations de l'Etat (DGF) représente plus de 40 % de nos recettes ordinaires de fonctionnement ; on mesure à ce niveau notre forte dépendance aux dotations nationales et le faible poids relatif de nos recettes fiscales lui-même consécutif des taux d'imposition les plus bas des villes de la Métropole.

La ville a pris connaissance des premières notifications des DGF, en particulier sa dotation forfaitaire et elle n'a été impactée que par une faible diminution de sa «dotation de base » liée à la baisse de la population constatée lors du recensement effectué en 2012. Sa dotation dite « complément de garantie » n'a pas été écrêtée contrairement aux craintes que nous pouvions avoir suite à l'abaissement du seuil en deçà duquel les communes échappent à l'écrêtement (0,75 du potentiel fiscal moyen par habitant)

En l'absence de notification des montants de Dotation de Solidarité Urbaine, la ville a calibré une enveloppe prévisionnelle sur la base des informations relayées par les services de l'Etat en termes d'évolution globale des enveloppes dites de péréquation et des modalités de calcul, en particulier la prise en compte de l'inflation prévisionnelle et de l'évolution de la population DGF, soit un montant pour la DSU et la DNP respectivement à hauteur de 3,54M€ et 390K€.

Cette année, le montant à percevoir au titre des Dotations de Développement Urbain accordé sur les exercices antérieurs est estimé à 897K€. Il a été calibré en fonction de l'état d'avancement des équipements subventionnés et des réceptions de travaux qui devraient avoir lieu cette année (aménagement du parc du Barœul, extension de la piscine municipale, restaurant Concorde). Cette ressource affectée et non récurrente est considérée comme étant un produit exceptionnel.

Les produits 2013 issus des droits de mutation ont été volontairement reconduits à l'identique par rapport l'année précédente (430K€), compte tenu du ralentissement observé au cours du dernier trimestre de l'année 2012.

Enfin, dans la continuité de ce qui avait été annoncé par le gouvernement concernant le montant de l'enveloppe globale du Fonds National de Péréquation (+140 %), la ville peut légitimement s'attendre, sur la base des calculs opérés par les services communautaires, à un doublement de son montant à percevoir (90K€).

En 2012, bien que n'étant plus éligible, nous avons perçu au titre du FDPTP une somme destinée à amortir l'effet de seuil. En 2013, sauf retour à éligibilité, nous ne percevrons rien.

Nous avons collecté pour la première année, en 2012, la taxe sur la consommation finale d'électricité ; les produits 2012 se montent à 110K€ sur 3 trimestres ; l'évaluation faite lors du vote de cette taxe devrait être atteinte cette année (150K€).

Les évolutions des principales recettes 2013 sont reprises dans le tableau ci-après :

		CA12	BP13	ECART	
				K€	%
RECETTES NON AFFECTEES					
ETAT	7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 820 447	4 813 000	-7	-0,15%
	74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 348 053	3 540 000	192	5,73%
	745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 800		-0,28%
	74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	382 943	390 000	7	1,84%
	74837 DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	604 900	898 700	294	48,57%
	AUTRES DOTATIONS	1 169	1 200		2,65%
	932 DOT. ET PARTIC.NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 160 320	9 645 700	485	5,30%
	7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	594	600		1,01%
	74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	85 423	44 000	-41	-48,49%
	74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	112 845	110 000	-3	-2,52%
	74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	463 246	460 000	-3	-0,70%
	933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	662 108	614 600	-48	-7,18%
	TOTAL ETAT	9 822 428	10 260 300	438	4,46%
CG59	74832 ETAT - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION TP	79 249	0	-79	
	TOTAL CG59	79 249	0	-79	
LMCU	7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509		0,00%
	7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	440 064	441 656	2	0,36%
	7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	48 200	90 000	42	86,72%
	TOTAL LMCU	2 586 773	2 630 165	43	1,68%
	DROITS DE MUTATION	430 350	430 000		-0,08%
	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	110 136	150 000	40	
	AUTRES TAXES (TLPE,TAXE PYLÔNE ELECTRIQUE,TAXE SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES...)	33 058	23 930	-9	-27,61%
	TOTAL RECETTES	13 061 994	13 494 395	402	3,31%

Autres recettes

Les recettes liées à la tarification des services municipaux évolueront peu cette année et n'auront qu'un effet marginal sur nos recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, en 2013, la ville connaîtra sans doute une baisse de plus de 3 % de ses recettes ventilées par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par le versement en 2012 de deux années de financement CAF. En effet, la signature du nouveau contrat enfance-jeunesse et les nouvelles modalités de transmission aux services instructeurs de la CAF avaient généré un retard assez important dans le versement des prestations. Ce retard est désormais comblé.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2013 s'établissent comme suit :

	BT 2012 ⁽¹⁾	CA 2012	BP 2013	BT ₁₂ /CA ₁₂ (%)	BP ₁₃ / BT ₁₂ (%)
Recettes ventilées	4 422 210	4 690 524	4 519 602	-3,64%	2,20%
Impôts, Taxe et Dotations	17 416 229	17 565 217	17 795 765	1,31%	2,18%
Intérêts de placement	36 000	43 010	20 000	-53,50%	-44,44%
Recettes Ordinaires de Fonctionnement	21 874 439	22 298 751	22 335 367	0,16%	2,11%
Dotation de Développement Urbain	1 089 200	604 900	898 700	48,57%	-17,49%
Indemnités de sinistre			150 000		
Recettes totales de Fonctionnement ⁽²⁾	22 963 639	22 903 651	23 384 067	2,10%	1,83%

(1) BP+DM

(2) hors opérations immobilières

Les recettes ordinaires de fonctionnement 2013 de la section de fonctionnement s'élèvent donc à 22 335 367 € et s'établissent à un niveau identique à celui des recettes effectives de 2012. Il convient cependant de souligner qu'en matière de recettes, la prévision définit un plancher. Si on compare les prévisions de recettes de BP 2012 à BP 2013, leur progression (+1,83 %) est alignée sur le rythme de progression des dépenses de fonctionnement (+1,75 %). Dès lors, le spectre tant redouté de l'effet « ciseau » est écarté pour l'année 2013.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement s'établit donc à **22 335 367 € - 19 801 195 € = 2 534 172 €** ce qui est en conformité avec notre PPI 2013/2015.

Par ailleurs, il convient d'y ajouter les recettes dites « exceptionnelles » (DDU, solde des indemnités pour l'incendie de la salle des Provinces) pour un montant total de 1 048 700 €. Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève par conséquent à 23 384 067 €, ce qui porte le bilan de la section de fonctionnement à hauteur de **3 582 872 €**.

En conclusion, le cumul du solde de la section de fonctionnement 2013 et de l'excédent 2012 (à hauteur de **3 846 059 €**) permet de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement de **7 428 931 €**.

b) Section d'investissement

b.1) Les dépenses

L'année 2013 est caractérisée par :

- l'ouverture d'opérations lourdes intégrées au Programme de Rénovation Urbaine (PRU) : aménagement de l'espace public (avenue Schuman, avenue Marc Sangnier, centralité), restructuration physique de la galerie Europe, reconstruction de la salle Allende
- la clôture de chantiers conséquents du programme hors P.R.U (piscine, salle des sports des Provinces, parc du Barœul),
- la poursuite des travaux de maintenance et d'adaptation du patrimoine communal.

Programme de Rénovation Urbaine

L'enveloppe prévisionnelle des opérations d'aménagement de l'espace public est estimée à hauteur de 1,7M€ pour 2013 ; ces sommes transiteront par la SEM Ville Renouvelée, mandataire de la ville sur ces opérations.

Compte tenu des études réalisées par le cabinet d'expertise commerciale, de l'état d'avancement des missions d'ingénierie de l'architecte en charge du dossier et de l'avis favorable de la DUP, les travaux de restructuration de la galerie marchande de la résidence Europe rentreront très certainement dans leur phase opérationnelle d'ici le mois de juin 2013. Des crédits ont été prévus à hauteur de 1,1M€ et pourront être ajustés en cours d'année en fonction des sollicitations de la SEM Ville Renouvelée et de l'avancement des travaux.

Les travaux d'aménagement de la maison des associations et des services dans les anciens locaux de l'école Mendès France doivent être livrés d'ici fin 2013 pour un montant de 540K€.

La reconstruction de la salle de spectacle Allende sera précédée d'une phase de déconstruction de l'ancien équipement avec la nécessité d'opérer des travaux de désamiantage. Le concours d'architecte a eu lieu courant juin 2012. Le candidat retenu mène actuellement des études complémentaires qui permettront d'établir d'ici la fin de cette année les plans définitifs du nouvel équipement. Une pré-enveloppe a été calibrée à hauteur de 1,15M€ pour 2013.

Des opérations achevées sur le plan travaux comme l'école Le Petit Prince et le lieu de parentalité Concorde ont donné lieu à des réserves sur les Décomptes Généraux et Définitifs ; des liquidations de co-financements sont donc encore en attente pour des montants respectivement à hauteur de 16K€ et 38K€.

Investissement hors P.R.U et maintenance

Ce programme représente, cette année, une enveloppe de travaux supérieure en montant à celle du PRU, avec un total prévisionnel de 5,4M€.

Les travaux d'extension de la piscine municipale ont débuté en septembre 2012 et ont connu, dès le démarrage, des aléas liés aux remontées de la nappe phréatique. Compte tenu de ces éléments, la majeure partie des travaux s'effectueront au cours du 1^{er} semestre 2013 pour un montant de 1,7M€.

Le rythme des travaux de reconstruction de la salle des Provinces (1,8M€ sur 2013) devrait permettre sa réouverture en septembre 2013.

L'aménagement des nouveaux terrains synthétiques du stade Michel Bernard doit être impérativement réalisé avant la reprise de la saison de football en août 2013. L'ensemble des partenaires (clubs et fédération) s'est accordé sur la nature du revêtement des terrains et une enveloppe de travaux a été calibrée par la ville à hauteur de 840K€. Le plan de financement de cette réalisation fait apparaître une sollicitation de DDU non intégrée dans ce budget primitif, les arbitrages préfectoraux interviendront en milieu d'année.

La fin des travaux d'aménagement du parc du Barœul (parc et bâtiments), devra être réceptionnée au cours du 1^{er} semestre 2013, ce qui permettra d'accueillir les centres de loisirs primaires cet été. Le montant des travaux s'élève à 860K€ sur l'exercice 2013.

Les travaux d'aménagement d'un City Stade rue du 11 novembre ainsi que des terrains de pétanque attenants au boulodrome viennent compléter le programme 2013 et mobilisent des financements respectivement à hauteur de 90K€ et 70K€.

Maintenance et adaptation du patrimoine communal

Une commission s'est réunie pour établir une programmation et un calendrier d'intervention visant à améliorer l'accessibilité de nos équipements aux personnes à mobilité réduite. Cela se traduit par exemple, en 2013, par une première tranche de travaux sur le groupe scolaire Renaissance (70K€) et la salle de sports Renaissance (25K€).

Plus traditionnellement, des enveloppes de travaux sont affectées à la maintenance :

a - écoles et restaurants scolaires

- travaux dans les écoles (180K€),
- travaux dans les restaurants scolaires et remplacement de mobilier (50K€),
- travaux de réfection des bancs et des voûtes de la piscine municipale (63K€).

b - équipements sportifs et associatifs

- travaux dans les salles de sports (40K€),
- acquisition de 2 véhicules de transport en commun respectivement de 22 places et 9 places (91K€),
- travaux de réfection des salles associatives, en particulier le Centre Social Imagine (20K€).

c - équipements administratifs et techniques

- mise en place d'un système informatique administré pour les services municipaux (100K€),
- poursuite de mise en place de progiciels métiers (police, petite enfance),
- remplacement de matériel pour le Centre Technique Municipal et les services des espaces verts (100K€).

d - aménagement des espaces verts et entretien des réseaux divers

- plantations et aménagement d'espaces de jeu (45K€),
- entretien du réseau d'électrification (80K€),
- dévoiement de réseaux câblés en lien avec les opérations de travaux du PRU (40K€).

b.2) Les recettes

Les recettes d'investissement 2012 sont estimées à **5 078 973,76 €**.

L'état d'avancement des opérations d'aménagement des espaces publics - sur le secteur Napoléon 1^{er} dont la réception doit s'effectuer au premier semestre 2013 et sur les autres secteurs, dont les travaux ont démarré courant 2012 - permettent de formuler des demandes de solde pour la première opération à hauteur de 520K€ et d'établir des demandes d'acompte pour les suivantes à hauteur de 580K€.

De plus, les travaux de restructuration de la galerie marchande de la résidence Europe devraient intervenir en milieu d'année et permettre de débloquent des avances auprès de l'ANRU (200K€) et de solliciter des acomptes auprès de la Région (500K€).

La participation de LMCU au coût de l'extension de la piscine municipale se traduira cette année, compte tenu de la fin des opérations de travaux en 2013, par une demande de solde à hauteur de 500K€.

Une opération de cession foncière de la plaine Picasso à hauteur de 400K€ va être réalisée en 2013 afin de développer l'offre de logements destinés aux personnes âgées.

Par ailleurs, des opérations financières seront effectuées en cours d'année compte tenu des taux d'intérêt atones et de la faible rentabilité de certains de nos placements. Des démarches d'optimisation sont lancées actuellement afin de redéployer une partie de notre portefeuille sur d'autres valeurs mobilières. Cette stratégie sera évidemment couplée aux besoins ponctuels de liquidités qui pourraient survenir en cours d'année.

En conclusion, la synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'équipement	3 788 971	11 622 905
<i>dont Investissements hors P.R.U et maintenance</i>	495 000	5 378 474
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	2 160 971	4 798 261
<i>dont Programme de maintenance (FCTVA)</i>	1 133 000	1 446 170
Opérations de placements financiers	885 000	885 000
Opérations de cessions immobilières	405 003	
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2013		-7 428 931

c) Equilibre du budget primitif 2013 – Fixation des taux

Compte tenu des dépenses et des recettes d'investissement 2013, le besoin de financement 2013 est estimé à **7 428 931 €**.

L'épargne disponible dégagée sur la section de fonctionnement (**3 582 872 €**), et l'excédent reporté constaté à l'issu de l'exercice 2012 (**3 846 059 €**) permettent de couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement 2013.

L'équilibre budgétaire 2013 est atteint sans avoir recours au fonds d'épargne (2,4M€) ni à l'endettement. Par voie de conséquence, la question de la révision de la politique fiscale communale ne se pose pas pour l'exercice 2013.

Il est donc proposé de reconduire à l'identique les taux de taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie, selon le tableau suivant :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	19,04%	19,04%	19,04%	19,04%	19,04%	19,04%	19,04%	19,04%
Taxe foncière	17,43%	17,43%	17,43%	17,43%	17,43%	17,43%	17,43%	17,43%
Taxe foncière non bâti	48,85%	48,85%	48,85%	48,85%	48,85%	48,85%	48,85%	48,85%

Il est pertinent à ce stade de rappeler que les taux moyens de TH et TF (parts communales) s'élèvent, pour les communes de même strate de LMCU, respectivement à 32,3 % (TH) et 26,5 % (TF).

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

a) Section de fonctionnement

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'établissent respectivement à hauteur de 201 100,00 € et 117 500,00 €

a.1) Les dépenses

Les acquisitions de cellules commerciales réalisées en 2012 dans le cadre des travaux de restructuration de la galerie marchande de l'Europe et les propositions d'achat d'autres cellules en cours d'année induisent une revalorisation des crédits alloués aux charges locatives, frais d'entretien et taxes (+ 50 % par rapport au CA 2012).

De plus, nous reconduisons l'enveloppe destinée à l'admission en non-valeur de certaines créances du fait des difficultés des services du Trésor Public de recouvrer les sommes dues compte tenu de la précarité de certains usagers ou de l'épuisement des voies de recours possibles.

NATURE	BT12	CA12	BP13	BP13/CA13 (%)	BP13/BT12 (%)
6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES	32 000,00	43 375,67	52 000,00		
6063 - FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	20 000,00	2 287,66	10 000,00		
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	15 000,00	54 300,43	60 000,00		
6152 - ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	40 000,00	4 900,97	25 000,00		
61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	34 000,00	1 044,72	5 000,00		
6156 - MAINTENANCE	15 000,00	7 455,85	10 000,00		
617 - ETUDES ET RECHERCHES	1 400,00		2 000,00		
6231 - ANNONCES ET INSERTION	500,00		500,00		
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500,00		500,00		
627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00	1,00	100,00		
6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	6 000,00	10 870,23	20 000,00		
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	164 500,00	124 236,53	185 100,00	48,99%	12,52%
654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	5 000,00	11 035,73			
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00		10 000,00		
658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1,47			
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 000,00	11 037,20	10 000,00	-9,40%	-33,33%
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES	100,00		1 000,00		
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	100,00		1 000,00		
673 - TITRES ANNULES	5 000,00	162,20	5 000,00		
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	162,20	5 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	184 600,00	135 435,93	201 100,00	48,48%	8,94%

a.2) Les recettes

Le montant total des recettes attendues en 2013 a été recalibré avec prudence eu égard à la remontée des réservations enregistrées depuis le début de l'année par le service en charge des locations de salles.

NATURE	BT12	CA12	BP13	BP13/CA13 (%)	BP13/BT12 (%)
7083 - LOCATIONS DIVERSES		41 963,16	110 000,00		
70831 - REDEVANCE RESTAURANT DU FORT	30 000,00				
70832 - LOCATIONS DIVERSES	60 000,00	60 919,95			
70833 - LOYERS CENTRE DES SARTS	20 000,00				
Total : 70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	110 000,00	102 883,11	110 000,00	6,92%	
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OPE DE GESTION	500,00	92,97	500,00		
773 - MANDATS ANNULES	3 800,00	877,05	4 000,00		
778 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	165,00	3 000,00		
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 300,00	1 135,02	7 500,00	560,78%	2,74%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	117 300,00	104 018,13	117 500,00	12,96%	0,17%

Bilan de la section de fonctionnement

L'alourdissement des charges liées aux cellules commerciales acquises en vue de la restructuration de la galerie Europe conduit à un solde négatif de la section de fonctionnement sur l'exercice 2013. La ville n'a ni vocation ni volonté de garder ces locaux commerciaux dans son patrimoine. Cette situation est donc transitoire dans la mesure où la ville les rétrocèdera dès l'achèvement des travaux. Par contre, demeureront des charges liées aux espaces commerciaux perdus et convertis en «domaine public ».

Compte tenu du résultat de la section de fonctionnement (dépenses – recettes de fonctionnement : - 83 600,00 €) et du résultat de fonctionnement 2012 reporté (242 075,99 €), il est possible d'affecter un montant de 158 475,99 € au financement de la section d'investissement.

b) Section d'investissement

La section d'investissement présente un niveau de dépenses à hauteur de 202 162,43€ pour un niveau de recettes propres à hauteur de 15 000 €.

b.1) Les dépenses

Certaines opérations de rénovation et d'entretien seront réalisées en 2013, en particulier salle Marie Curie (accessibilité PMR, travaux d'éclairage et d'isolation de la toiture) et le restaurant du Fort (mise en place de zone tampon – bac dégraisseur).

NATURE	BT12	CA12	BP13	BP13/CA13 (%)	BP13/BT12 (%)
1651 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	15 000,00	457,32	15 000,00		
Total : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000,00	457,32	15 000,00	3179,98%	
2131 - CONSTRUCTION BÂTIMENTS	242 604,99	3 650,00	202 162,43		
2138 - AUTRES CONSTRUCTIONS		7 998,54			
Total : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 604,99	11 648,54	202 162,43	1635,52%	-16,67%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	257 604,99	12 105,86	217 162,43	1693,86%	-15,70%

b. 2) Les recettes

La ville reconduit le dispositif de cautionnement afin de responsabiliser les locataires sur le bon usage des équipements communaux.

NATURE	BT12	CA12	BP13	BP13/CA13 (%)	BP13/BT12 (%)
1651 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	15 000,00	381,10	15 000,00	30 000,00	533,54
Total : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000,00	381,10	15 000,00	30 000,00	533,54
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	15 000,00	381,10	15 000,00	3835,97%	

Equilibre de la section d'investissement

Il ressort de la section d'investissement un besoin de financement (recettes – dépenses d'investissement) à hauteur de 202 162,43 €.

Dès lors, l'épargne disponible dégagée en 2013 sur la section de fonctionnement (158 475,99 €) et le résultat reporté 2012 de la section d'investissement (43 686,44 €) permettent d'équilibrer la section d'investissement.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2013 de la ville et de son budget annexe gestion du patrimoine locatif.

Cette délibération est adoptée avec 30 voix pour ; 3 conseillers municipaux ayant voté contre : M. GARCIA, M. ZUNIGA et M. TONDEUX.